



# L'ARBRE

LIEN ASSOCIATION RURALE BRETAGNE  
ROMANTIQUE ET ECONOMIQUE

## CHARTRE & ADHESION

### Charte définissant les valeurs du réseau "L'ARBRE"

- *Lien Association Rurale Bretagne Romantique Economique* -

Les MEMBRES SIGNATAIRES sont désignés en annexe de cette présente Charte.

*Le texte suivant est une synthèse des idées recensées et discutées par les chefs d'entreprise lors de la séance du 25/02/2020. Cette charte constitue le socle des valeurs de « L'ARBRE »*

Elle pourra évoluer dans le temps, en fonction des besoins du réseau par l'annexion d'avenants.

**1. Les chefs d'entreprise de « L'ARBRE »** affirment la nécessité d'agir collectivement pour contribuer à la dynamique du territoire en s'appuyant sur **des valeurs définies de synergie, prospective et d'attractivité.**

**2. Ces chefs d'entreprises** décident de bâtir un projet fédérateur et de constituer un groupe uni par des liens de **solidarité et de réciprocité.** Les adhérents s'engagent dans le projet collectif et signent à cet effet la charte du réseau. Ils devront s'approprier les logiques de fonctionnement collectif, accepter et respecter les règles définies collectivement et développer des réflexes coopératifs

**3. « L'ARBRE »** a été créé par ses membres dans un esprit de **convivialité, de coopération et d'échanges.**

**4. « L'ARBRE » n'est en aucun cas un club d'affaires** ou chaque adhérent viendrait prospecter pour son propre compte

**5. Les principes énoncés dans le cadre de l'adhésion à L'ARBRE** sont :

- Convivialité,
- Tolérance,
- Honnêteté et transparence dans les rapports,

- Discrétion, respect des engagements et notamment des règles de confidentialité : Chaque membre s'engage au respect des droits de chacun des autres membres et à la plus grande discrétion et confidentialité des informations susceptibles d'être portées à sa connaissance dans le cadre de L'ARBRE ;
- Entraide, solidarité et réciprocité ;
- Loyauté envers le réseau
- Respect de la législation

#### **6. L'ARBRE est un espace de création et d'action collective**

- Positives et négatives afin que chacun puisse s'enrichir ;
- Les adhérents se rendront mutuellement visite afin de mieux se découvrir et échanger sur les bonnes pratiques ;
- Les adhérents s'engagent à « faire progresser le groupe et à penser groupe ».

La signature ci-dessous vaut acceptation de cette charte de fonctionnement et d'adhésion à L'ARBRE

Nom :

Entreprise :

Date :

Signature :

## 7. ANNEXE

Montant cotisation annuel des membres du club d'entreprise L'ARBRE

Nombre de salariés	Cotisation
1 à 20	50 €
11 à 20	100 €
21 à 50	200 €
51 à 200	300 €
+ 200	600 €